

ÉCOLE INTERNATIONALE DE MONTRÉAL
Conseil d'établissement 2016-2017

Aux membres du Conseil d'établissement

CONVOCAION à la sixième réunion du Conseil d'établissement

LIEU : École internationale SECONDAIRE, bibliothèque

DATE : Lundi le 27 février 2017

HEURE: De 19h10 à 21h30

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de la séance (prise des présences et vérification du quorum)

Le quorum est constaté.

Tour de table - quorum

Julie Duchesne - directrice, ÉIM

Nathalie Bertrand - directrice adjointe ÉIMS

Julien Langlois – directeur adjoint par intérim ÉIMP

Danya Vidal - enseignante ÉIMP

Julie Langevin – enseignante ÉIMP

Robert Desalliers - technicien au SDG

Marie Claude Roy – responsable de l'engagement communautaire – ÉIMS

Luce Desranleau - bibliothécaire ÉIMS

Annie Girard – enseignante ÉIMS (**absente**)

Élie Dagenais- enseignant ÉIMS

Claudie Lévesque – présidente, déléguée au comité de parents CSDM et parent ÉIMP

Julie Brosseau - parent ÉIMP (**absente**)

Christophe Cambon - parent ÉIMP, substitut au comité de parents CSDM

Mario Dubé - parent ÉIMP (**absent**)

Geneviève Janveau - parent ÉIMS

Elizabeth Reeve - parent ÉIMS

Isabelle Dumas – vice-présidente et parent ÉIMS

Benoit Frenette – parent ÉIMS

Charlotte Benoit - représentante des élèves ÉIMS

Miriana Pointel-Abeto - représentante des élèves ÉIMS (**absente**)

Man Hua Lei - secrétaire (remplacée à la mi-réunion par Mme Dumas)

1.1 Départ d'un membre parent

Un membre parent du primaire, M. Dubé, n'est plus disponible les lundis et mercredis soirs en raison de son travail. Par conséquent, il lui sera difficile d'assister aux prochaines rencontres du CÉ. Il a demandé à la présidente s'il pouvait démissionner au lieu que soit appliqué le règlement 17 de la régie interne du CÉ. Les membres acceptent sa démission. Pour le remplacement, la régie interne stipule que pour la durée pour la durée non écoulée du mandat, un parent peut être désigné par les autres parents membres du conseil d'établissement. Étant donné que les deux seuls candidats en élection lors de l'assemblée générale ont obtenu les postes, la présidente suggère d'approcher Mme Christine Morin, qui s'était montrée intéressée mais qui avait décidé de ne pas poser sans candidature. Dans le cas où Mme Morin ne serait pas disponible, un membre propose de faire des approches auprès des parents s'étant impliqué dans le comité du Plan triennal à l'automne. Les membres du CÉ appuient ces deux propositions.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (3 min)

Propose	M. Cambon
Appuie	M. Janveau
A.U. sans modifications	

3. Période réservée au public (10 min)

Deux membres de la Fondation et le président sont présents.

Aucune question n'est soumise lors de cette période.

4. Gardien du temps (2 min)

Mme Langevin se propose comme gardienne du temps.

5. **Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 31 janvier 2017 (3 min)**
L'adoption est reportée à la prochaine rencontre.
6. **Suivis au procès-verbal (5 min)**
 - Photos de classe au primaire : les démarches sont en cours pour organiser les photos de groupe. Pour l'an prochain, il est envisagé que les photos scolaires s'effectuent autrement afin de profiter de l'occasion pour effectuer une levée de fonds pour la Fondation.
7. **Confirmation de l'absence de conflit d'intérêt (2 min)**
Aucun membre ne se manifeste.

DÉCISION

8. **Activités éducatives, culturelles ou sportives (10 min)**
 - 8.1 ÉIM primaire (aucune sortie proposée)
 - 8.2 ÉIM secondaire
 - Le foyer 103 visitera l'exposition Chagall au Musée des Beaux-Arts, le vendredi 7 avril. Une contribution de 2\$ par élève est demandée.

Propose	M. Frenette
Appuie	Mme Roy
A.U.	

9. **Levées de fonds (5 min)**
 - 9.1 ÉIM primaire (aucune demande)
 - 9.2 ÉIM secondaire
 - La présidente a autorisé par courriel une levée de fonds de dernière minute organisée par les élèves du comité *Voyage en Europe 2018*. Le 14 février, ils ont donc effectué des sessions de photos au coût de 2\$ pour la St-Valentin, en collaboration avec l'enseignante impliquée, Mme Déry. Le comité a amassé 80,45\$. Le CÉ entérine cette décision de la présidente
10. **Approbation de l'utilisation des locaux de : (2 min)**
 - 10.1 L'ÉIM-Primaire (**aucune demande**)
 - 10.2 L'ÉIM-Secondaire (**aucune demande**)
11. **Résolution – Utilisation du fonds 4 au primaire (15 min)**

Actuellement, 40 446\$ est disponible dans ce fonds préservé et qui ne peut être dépensé sans l'autorisation du CÉ. Le montant est constitué des soldes de campagnes de financement, de ristournes liées au projet de cour d'école réalisé il y a plusieurs écoles et de retours de taxes sur des voyages, produits et services. Ce montant est cumulatif depuis une dizaine d'années.

Il y a deux ans, un projet d'aménagement pour la devanture de l'école avait été structuré par des membres de l'OPP et cet argent devait être utilisé à cette fin. Or, le sol étant contaminé, il est n'est pas possible de réaliser les travaux. L'école est sur une liste d'attente non prioritaire et la décontamination pourrait s'effectuer dans un horizon de 5 à 10 ans. Comme le rappelle la présidente, le CÉ avait manifesté son inquiétude quant à la possibilité que ces sommes soient reprises par la CSDM et qu'il fallait penser à un projet pour utiliser ces sommes.

Après consultation auprès des enseignants, la direction dépose un projet informatique qui pourrait, avec l'accord du CÉ, être financé à même le fonds 4 (voir document déposé). Le projet comblera les besoins d'équipement technologiques à l'école primaire. Le but est de permettre aux enfants de tous les cycles de profiter d'un maximum de ressources (chariots de l'IPad et de PC). Par les budgets de l'école, un technicien en informatique devra être embauché pour rendre fonctionnel le matériel et vérifier le réseau. La direction mentionne que la Fondation pourrait contribuer au financement de ce projet. La présidente demande aux membres s'ils sont en faveur de donner la parole à ce sujet au président de la Fondation. Ce dernier s'engage à apporter ce point à une réunion du conseil d'administration. Il se questionne à propos du plan de remplacement en fonction de la désuétude. La direction précise qu'elle devra prévoir un plan de remplacement et un réinvestissement, d'où le fait de garder en réserve 8000\$ au fonds 4.

Il est résolu de transférer jusqu'à concurrence de 32 000\$ les sommes du fonds 4 vers le fonds 9 pour défrayer les coûts en matériel informatique, selon le projet déposé.

Propose	M. Cambon
Appuie	Mme Dumas
A.U.	

12. Consultation sur le Children's (10 min)

La ville mène une consultation publique pour l'utilisation de l'espace laissé vacant dans le quartier par l'ancien Children's, suivant le plan du promoteur Devenco. L'école primaire Saint-Léon a vu dans cette consultation une opportunité de faire valoir son point de vue quant au besoin de prévoir dans le projet un espace pour construire une nouvelle école primaire. Le CÉ de St-Léon va déposer un rapport pour le 17 mars et a demandé à la présidente de l'ÉIM de co-signer leur mémoire, de l'appuyer ou de déposer notre propre document à ce sujet. La présidente lit le courriel de sa vis-à-vis du conseil d'établissement de Saint-Léon. Un membre parent, familière avec les processus de consultation, précise que la construction d'école relève du gouvernement du Québec et non d'un promoteur ou de la municipalité. La présidente propose de faire une lettre d'appui si la CÉ n'a pas le temps de rédiger un mémoire. Un membre enseignant exprime une inquiétude quant à la place disponible au secondaire pour les futurs élèves du primaire. En réponse à ceci, la présidente explique que les élèves du primaire faisant partie des bassins de Westmount et du Centre-Ville s'inscrivent beaucoup au privé. Mme Dumas, membre parent, se propose pour rédiger un court mémoire pour dépôt. Nous n'aurons probablement pas à le présenter lors de l'Assemblée publique de consultation qui aura lieu le 20 mars.

Propose	M. Cambon
Appuie	M. Dagenais
A.U.	

13. Fondation et OPP (10 min)

La parole est donnée au président de la Fondation qui souhaite aborder deux sujets. Le premier est la vente de chandails à capuchon. Les ventes se sont bien déroulées et la marge de profil par chandail est intéressante. La Fondation demande au CÉ de permettre le port du chandail à capuchon au secondaire et de modifier en conséquence le code vestimentaire. Il mentionne aussi que l'achat des uniformes pourrait passer par la Fondation. La présidente explique que la modification au code de vie, qui comprend le code vestimentaire, est effectuée sur proposition des enseignants, déposée par la direction en avril. Un membre élève mentionne que beaucoup d'élèves souhaite porter les chandails à capuchon et que ce serait apprécié par l'école si les élèves pouvaient les porter à une longueur d'année. Un parent exprime une opinion favorable à ce changement. La direction mentionne que ce point doit aller en consultation pour être ramené au CÉ. Elle ajoute également qu'il y a des politiques et des fournisseurs homologués pour les uniformes. La présidente invite le représentant de la Fondation à soumettre leur proposition par écrit.

Le deuxième sujet concerne la Fête de fin d'année des élèves du secondaire dans laquelle la Fondation investit 4000\$. Depuis quelques années, la fête se déroule en respectant les heures de dîner. Le président propose qu'un dîner commun ait lieu et que le temps alloué à la Fête soit allongé, considérant les investissements importants afin que les élèves en profitent au maximum. Un membre élève mentionne que les élèves ont eu peu de temps l'année passée pour en profiter et prendre le temps de dîner. La direction soumettra ce changement d'horaire aux enseignants lors du prochain CPEPE. M. Dagenais, membre du CÉ et du CPEPE, apportera le point. Le président présentera aussi la demande par écrit.

14. Conseil étudiant (10 min)

Un membre élève revient sur la Fête de fin d'année et mentionne qu'elle est d'accord avec la modification d'horaire. Après le dîner, les élèves doivent courir jusqu'à l'école pour pouvoir arriver à temps à leurs cours. Beaucoup des élèves rentrent chez eux après la fête, donc il serait idéal de pouvoir le prolonger afin que les élèves profitent de la fête au maximum. Le conseil aussi fait un retour sur la journée thématique de la St-Valentin, le jeu de St-Valentin et l'autofinancement.

CONSULTATION/ DISCUSSION

14. Présentation de la démarche pour l'évaluation du projet éducatif (30 min)

La direction présente un PowerPoint qui permet de revenir sur la démarche du projet éducatif et de situer le travail à effectuer d'ici le mois de juin. Elle revient sur les deux orientations en mentionnant qu'il faut mesurer si la cible prévue à l'époque a été atteinte. La mesure pour une cible qualitative est difficile à effectuer car très subjective. Les parents et les élèves de la 4^e et 5^e secondaires sont particulièrement interpellés car c'est auprès de cette cohorte que pourront être mesurés les effets des actions mises en place au cours des 5 dernières années. Les enseignants du secondaire ont déjà eu une rencontre à ce sujet et le primaire suivra bientôt. Il faut voir comment les parents seront questionnés et sous quelle forme. La direction, la conseillère pédagogique et Mme Janveau, membre parent, s'occuperont de formuler des questions claires pour les parents. Un membre parent fait la remarque que plusieurs parents ne comprennent pas le français et suggère de traduire les questions dans les langues principalement parlées. La direction retient l'idée. La consultation devrait s'effectuer en avril pour les parents et les élèves. En juin, le rapport d'évaluation sera déposé au CÉ. L'an prochain, l'analyse de la situation et des besoins des élèves sera effectuée.

INFORMATION

15. Renouvellement du statut de l'école (3 min)

Les documents ont été remis à la CSDM pour vérification. Ils seront soumis par la suite à la consultation des différentes instances au primaire.

17. Suivi des dossiers (comités internes du CÉ) (15 min)

Un bilan de l'état d'avancement de chacun des dossiers qui ont été confiés à une des parents du CÉ est effectué. Il est mentionné par un membre parent qu'il serait important que les parents soient informés de l'état d'avancement de chacune des dossiers :

- Statut de l'école (Mme Dumas) : le dossier est complété.
- Projet éducatif (Mme Janveau) : la réflexion débutera sous peu à savoir comment les parents seront consultés et quelles questions seront posées.
- Communication avec les parents (M. Cambon) : le suivi est fait régulièrement avec la direction pour transmettre des informations et ajuster les sites web.
- Plan triennal (M. Frenette) : les parents du groupe ont été informés du statut quo et quelques parents ont manifesté leur intérêt de participer aux réflexions à suivre.
- Circulation et sécurité aux abords des écoles (Mme Brosseau) : une demande de rencontre sera transmise à l'arrondissement - le suivi se fait également par le biais des comités de quartier.

18. Comité de quartier et comité de parents (20 min)

Il n'y a pas eu de comité de quartier et le comité de parents a été annulé.

19. Vie de l'école (10 min)

- Événements et projets
Les élèves de l'ÉIMS sont remportés plusieurs prix au concours d'ingénierie Pont Pop. Des félicitations sont adressées aux élèves et aux enseignants responsables par le CÉ.
Le CÉ souhaite adresser des félicitations aux élèves et aux enseignants.

VARIA (10 min)

20. Correspondance

- 20.1 Centennial
L'école privée Centennial occupe des bâtiments appartenant à la CSDM dans le quartier NDG. La CSDM doit récupérer le bâtiment incessamment, mais l'administration de Centennial tente de toutes ses forces de maintenir le bâtiment. Notre CÉ a été interpellé pour co-signer une lettre au Ministre de l'éducation. Les membres délègue à la présidente le mandat d'écrire une lettre plus nuancée faisant état de notre point de vue.
- 20.2 Ville de Montréal
(voir au point 12)

21. Date de la prochaine rencontre : le 27 mars à 19h, à l'ÉIMS

22. Levée de la séance

La séance est levée à 21h.